

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



PRIMATURE

PANDEMIE DU CORONAVIRUS(COVID-19)

**COMMUNICATION AUX MEDIAS SUR LA RIPOSTE
SANITAIRE**

**DECLARATION DE S.E.M. AMADOU GON COULIBALY,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE
L'ETAT**

Mardi 20 avril 2020

Chers Compatriotes,

Chers Amis de la Presse,

La pandémie du CORONAVIRUS-COVID19 ébranle aujourd'hui l'ensemble des pays du monde, bouleversant nos modes de vie, et mettant à rude épreuve les systèmes sanitaires et économiques, même chez les plus grandes puissances mondiales.

En Côte d'Ivoire, depuis la confirmation du premier cas le mercredi 11 mars 2020, nous enregistrons à la date du lundi 20 avril 2020, **879** cas confirmés, dont **10** décès et **287** guérisons.

Cette maladie, encore inconnue il y a quelques mois, suscite de réelles inquiétudes et fait apparaître des questions légitimes au sein de notre population, à l'instar de toutes les Nations touchées dans le monde :

Pouvons-nous faire face à cette crise, née d'un virus inconnu ? Avec quels moyens ? Sous quels délais ?

Dès le lundi 16 mars 2020, le Conseil National de Sécurité a pris un ensemble de mesures qui ont été adaptées ou renforcées, avec l'évolution de la pandémie dans notre pays, par la déclaration

du **Président de la République** à la Nation le lundi 23 mars 2020,

puis par les mesures additionnelles du Conseil National Sécurité, le jeudi 9 avril 2020.

La première étape de l'engagement de l'Etat face à cette pandémie a consisté à prendre des dispositions pour limiter la progression du Covid-19 dans notre pays.

Dans ce cadre, les frontières ont été fermées pour arrêter les cas importés, les établissements scolaires et universitaires, les restaurants, maquis, bars et tous les sites favorisant les rassemblements de personnes ont été également fermés pour protéger les uns et les autres. Un couvre-feu a été décrété. Un confinement géographique du Grand Abidjan a été instauré pour éviter que la maladie ne soit transportée à l'intérieur du pays.

La deuxième étape a été de mettre en place un plan de riposte sanitaire cohérent et solide, d'un montant de **95 milliards 880 millions de FCFA**. Ce plan vise à briser la chaîne de la transmission et à assurer une prise en charge des malades.

Il mobilise l'ensemble du Gouvernement et les services techniques associés. Il s'articule autour des 4 axes suivants :

- i. la prévention ;
- ii. le dépistage des cas suspects ;
- iii. la prise en charge des personnes testées positif et
- iv. l'identification et l'isolement des cas contacts.

Concernant le premier axe qui est la prévention, en renforcement des mesures d'hygiène et des gestes barrières recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Ministère en charge de la Santé et l'hygiène Publique, notamment le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, ou avec du gel hydroalcoolique, ou encore la distanciation sociale, le Conseil National de Sécurité a décidé deux nouvelles mesures :

- le confinement ciblé, notamment pour les personnes fragiles, âgées ou souffrant de maladies chroniques
- et le port obligatoire du masque.

S'agissant du port du masque, le Gouvernement travaille à assurer **leur disponibilité pour tous et leur gratuité, en mettant l'accent sur les personnels de santé, plus directement exposés à la maladie, et sur les Forces de Défense et de Sécurité.**

Le Gouvernement a autorisé l'importation de 200 millions de masques sanitaires. Une commande de 131 millions de masques a déjà été passée ; dont 30 millions seront disponibles dans le courant de cette semaine et le reste le 5 mai 2020.

La Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique s'attèle à passer en commande 69 millions de masques complémentaires.

Notre industrie textile locale a également été sollicitée pour la confection de masques lavables et réutilisables.

Les essais et tests réalisés par le Laboratoire National de la Santé Publique sur les spécimens de masques proposés par le Groupe UTEXI/COTIVO et l'armée, sont concluants. Les autres offres de productions reçues suivront le même processus. Une première commande de cinq (5) millions de masques textiles certifiés sera passée cette semaine.

Les modalités pratiques de distribution de ces masques seront définies en liaison avec la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique ; mais nous privilégions les marchés, les centres de commerce et les transports publics.

Le deuxième axe de notre stratégie concerne le dépistage des cas suspects. Un total de 45 centres de prélèvement et de dépistage sont prévus à cet effet, à travers le pays, dont 13 dans le District d'Abidjan.

Concernant Abidjan, l'épicentre de l'épidémie dans notre pays, neuf centres seront disponibles et équipés en matériels et personnels de santé avant fin avril 2020.

De façon précise, la situation se présente comme suit :

- le Centre de Cocody St Jean est fonctionnel depuis le mercredi 15 avril 2020 ;
J'ai eu l'opportunité de visiter ce Centre, et je suis satisfait des dispositions pratiques qui y sont prises pour accueillir et prendre en charge les patients.
- De la même façon, les Centres de Yopougon (Stade de la BAE), Koumassi (Place InchAllah), Treichville (Espace Gare de Bondoukou, Bourse du Travail) et Marcory (Terrain CNPS) seront fonctionnels à partir de la fin de cette semaine ;
- D'ici fin avril 2020, chaque commune du District d'Abidjan disposera d'un centre fonctionnel d'accueil et de dépistage.

Ces centres vont contribuer à accroître notre capacité de dépistage et à assurer une prise en charge rapide et efficace des cas dépistés positifs et leurs contacts.

Une étape importante dans le dépistage est l'analyse des prélèvements effectués. L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire a cette responsabilité, en lien avec les services de l'INHP. J'ai visité cet Institut le mercredi 15 avril dernier.

Je puis vous dire que notre pays a la chance d'avoir ce centre d'excellence sous-régional, avec des équipements de pointe de dernière génération et du personnel hautement qualifié.

A ce jour, ce sont plus de 5000 prélèvements qui ont été analysés par l'Institut Pasteur.

Sous la coordination de l'Institut Pasteur, et conformément à notre stratégie de dépistage avancé, le réseau de laboratoires, à mesure de faire ce type de tests, sera mis à contribution pour faire passer progressivement les tests journaliers de 300 actuellement à 1000, puis 1500 à 2000 tests par jour.

A cet effet, 200 000 kits de prélèvement, de réactifs et d'intrants des laboratoires sont commandés et seront livrés progressivement, en tenant compte des spécificités techniques des laboratoires.

Le 3^{ème} axe de notre stratégie est relatif à la prise en charge des personnes testées positif. La coordination de la prise en charge est assurée par le Service des Maladies Infectieuses et Tropicales du CHU de Treichville que j'ai également visité le mercredi 15 avril dernier. Ce centre de référence et les 5 sites en cours de construction, au CHU de Yopougon, au CHU de Cocody, à l'Hôpital Général d'Anyama, à l'Hôpital Militaire d'Abidjan et au Palais des Sports de Treichville, permettront de disposer d'une capacité de 763 lits d'hospitalisation, dont 76 lits de réanimation.

Ces centres de traitement des malades, équipés de respirateurs artificiels, avec un personnel soignant dévoué et à la tâche 24h/24, seront fonctionnels le 4 mai 2020.

Les cas positifs, sans complication, sont également suivis médicalement à l'Hôtel du VITIB qui dispose d'une capacité de 76 lits.

Ainsi, l'Etat continuera d'assister nos concitoyens affectés par le Covid-19 et souffrant des formes légères ou sévères.

Les médicaments et le matériel médical sont disponibles pour une prise en charge efficace des malades à ce stade de l'épidémie.

Toutefois, en prévision d'un éventuel accroissement des malades, la production de médicaments par l'industrie pharmaceutique locale a été autorisée et débutera dès le mois prochain.

Enfin, le 4^{ème} axe de notre stratégie est relatif à l'isolement des cas contacts.

Notre approche est d'assurer le confinement de ces cas à leur domicile, sauf lorsque les conditions ne s'y prêtent pas. Dans ce cas, un site principal de mise en quarantaine a été aménagé à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

Ce Site dispose d'une capacité de 1080 lits, dont seulement une centaine utilisée actuellement.

En résumé, ce sont **95 milliards 880 millions de FCFA** que la Côte d'Ivoire investit dans la mise en œuvre du Plan de Riposte Sanitaire au Covid-19 afin de se donner les moyens d'assister nos compatriotes qui seraient atteints par cette maladie.

Je salue l'ensemble des personnels de santé de notre pays, tous impliqués dans la mise en œuvre du plan de riposte sanitaire au Covid-19.

Je salue également l'action des Forces de Défense et de Sécurité qui assurent la sécurité de tous les Ivoiriens dans ces moments difficiles.

Je veux les assurer que les primes spéciales annoncées par le **Président de la République**, en reconnaissance à leurs efforts, seront payées à compter de fin avril 2020, pour la période des trois (3) mois du plan de riposte sanitaire d'avril à juin.

Cette prime spéciale continuera de leur être versée jusqu'à ce que le Gouvernement déclare la fin de la pandémie du COVID-19.

Chers Compatriotes,

Chers Amis de la Presse,

L'Etat est à vos côtés pour faire face à cette pandémie. Nous sommes partenaires dans cette lutte, en suivant les consignes données par le Gouvernement, pour la parfaite mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire.

Tous ceux qui ont un doute sur leur état de santé, eu égard à certains symptômes, doivent appeler les numéros gratuits suivants : 101, 119, 125,143.

Le dépistage rapide permet à chacune et à chacun de se protéger, mais aussi de protéger ses proches. Le dépistage est gratuit ! Le traitement du coronavirus est gratuit !

Le dispositif de riposte sanitaire mis en place est flexible.

L'Etat est prêt à le redimensionner pour faire face à toute évolution de la maladie. C'est cette flexibilité qui a permis de réquisitionner des hôtels pour servir de site de quarantaine.

Oui, l'Etat sera aux côtés des malades. Mais, l'Etat sera également aux côtés des familles vulnérables et des entrepreneurs.

L'Etat sera aux côtés de toutes les personnes et entreprises impactées par cette crise.

**Chers Compatriotes,
Chers Amis de la Presse,**

Le Plan de soutien économique, social et humanitaire est le deuxième pilier de l'action du Gouvernement pour faire face aux effets du Covid-19. Ce plan, d'un coût de 1.700 milliards FCFA (soit 5% du PIB), vise à soutenir l'outil de production, à

maintenir les emplois, à assurer une reprise rapide des activités économiques post-crise et à apporter un soutien humanitaire aux populations défavorisées.

Les Conseils des Ministres des 8 et 15 avril derniers ont pris les différents actes pour la mise en œuvre de ce plan, en soulignant l'urgence qui caractérise chaque axe d'action, en vue de réduire l'impact de la crise.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil d'Administration du FMI a décidé du financement de notre plan de soutien économique, social et humanitaire, pour un montant de **530 milliards de F CFA** qui seront décaissés cette semaine.

D'autres décaissements sont également attendus de notre Union Economique et Monétaire, de la BCEAO par l'émission de coronabonds, de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, de la BAD, de la BID et des Partenaires Bilatéraux.

Ainsi, en plus du paiement des arriérés aux fournisseurs, les différents Fonds créés seront dotés comme suit, dès cette semaine :

- le Fonds National Spécial de Solidarité et de Soutien Humanitaire, d'un montant de **170 milliards de FCFA, sera de 50 milliards de FCFA, dont 20 milliards par** le Gouvernement;

- le Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel, d'un montant de **100 milliards de FCFA**, sera doté de **20 milliards de F CFA**. L'adoption du manuel de procédures, des modalités d'intervention et du mode opératoire est attendue avant le 24 avril 2020 ;
- le Fonds de Soutien aux PME, d'un montant de **150 milliards FCFA** et le fonds de Soutien aux Grandes Entreprises, doté d'un montant de **100 milliards de FCFA** seront respectivement approvisionnés de **40 et 30 milliards de F CFA**.

Le processus de mise en place du dispositif opérationnel de ces deux Fonds associe les organisations faitières concernées, la SFI et un Cabinet privé à recruter ;

- le soutien aux filières agricoles et aux secteurs de production alimentaires, avec un objectif de **300 milliards de FCFA** sera alimenté à hauteur de **50 milliards de FCFA**.

**Chers Compatriotes,
Chers Amis de la Presse,**

Les objectifs de l'Etat dans la gestion de cette crise sont clairs.

Il s'agit de :

- limiter la progression de cette pandémie, à travers la prise de décisions parfois contraignantes, mais nécessaires ;
- sauver des vies, à travers le plan de riposte sanitaire, en sensibilisant les populations ;
- et soulager les entreprises et les familles impactées, grâce au plan de soutien économique, social et humanitaire.

Dans cette crise, le devoir de l'Etat, notre devoir, est d'être aux côtés de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien.

Je salue à nouveau l'ensemble de notre corps médical, nos Forces de Défense et de Sécurité, les fonctionnaires et tous les bénévoles engagés jour et nuit pour stopper la propagation de cette maladie.

Merci à tous. La Nation toute entière vous rend hommage pour vos efforts quotidiens.

J'associe à ces remerciements les autres membres du corps médical qui continuent de faire fonctionner notre système de santé qui fait également face à d'autres défis sanitaires, notamment le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Le début de la gestion de cette crise n'a pas été aisé, mais nous tenons le bon bout, avec des plans cohérents et une détermination à toute épreuve.

C'est pourquoi, je veillerai personnellement à ce que tous ces plans soient effectivement mis en œuvre, conformément à la volonté du **Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA** ;
Pour le bénéfice de tous nos compatriotes,

Pour le bénéfice des familles vulnérables, dont le niveau de vie est affecté par cette crise,

Pour le bénéfice de toutes ces entreprises dont l'activité est impactée.

Je vous rendrai compte régulièrement de la mise en œuvre de ce plan.

L'Etat sera aux côtés des Ivoiriens, pour qu'ensemble nous sortions solidaires et grandis de cette crise inédite pour notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.